

# PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2022-2025



**VERSION BRÈVE**

## MESSAGE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le développement durable est au cœur des préoccupations du Conseil d'État. Il s'agit de trouver un équilibre entre ses dimensions environnementale, économique et sociale.

Pour que personne ne reste au bord du chemin. Pour que l'attractivité du canton se renforce. Pour que la contribution des Neuchâteloises et Neuchâtelois à la lutte contre le réchauffement climatique soit significative. Pour que les finances publiques résistent. Et donc, au final, pour que nos enfants héritent d'une situation enviable.

Le gouvernement s'engage avec force, unité et enthousiasme.

# UN CANTON UNI, ATTRACTIF ET INNOVANT

Le Canton de Neuchâtel offre une bonne qualité de vie, une économie diversifiée et des voies de communication efficaces avec les régions environnantes. Elles seront encore améliorées grâce à la future ligne directe La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel. La dynamique de prospérité engagée ces dernières années commence à porter ses fruits. Bref, Neuchâtel a de quoi ancrer sa population et attirer de nouveaux habitant-e-s.

Au lendemain de la crise sanitaire, le Conseil d'État entend réaliser quatre grandes ambitions. Ces priorités visent le développement durable du canton, en cherchant l'équilibre entre efficacité économique, solidarité et responsabilité écologique. Pour y parvenir, il compte sur ses atouts, ainsi que sur l'appui du Grand Conseil, des régions et de la population.

## *un canton dynamique* INNOVATION ET DIGITALISATION

À Neuchâtel, l'innovation est une des clés du succès économique. Il s'agit de valoriser le savoir-faire existant, notamment en matière d'énergies renouvelables.

Le canton soutiendra la formation, la recherche et les entreprises qui cherchent à limiter l'empreinte écologique et s'engagent dans les technologies numériques comme la blockchain. Il entend mobiliser les talents locaux et en accueillir de nouveaux.

La digitalisation modifiera les habitudes de travail et simplifiera les contacts avec l'administration.

Enfin, la formation tout au long de la vie et la reconversion dans les nouveaux métiers permettront de viser l'égalité face aux nouvelles technologies.



## *un canton engagé* COHÉSION

Responsabilité individuelle, solidarité et engagement des régions sont complémentaires pour construire l'avenir du canton. Consolider la tradition d'ouverture est également nécessaire pour que la diversité soit une richesse.

Soutenir l'innovation économique et sociale, favoriser la formation ou encore reconnaître les différentes formes de contribution à la société sont autant d'engagements permettant d'utiliser les compétences de chacun-e.

L'économie et les loisirs de proximité seront encouragés. L'engagement de la population dans le défi climatique sera favorisé.

Chaque projet mené dans le canton devrait être un moteur de cohésion régionale et sociale, favorisant le respect, et donc la sécurité de toutes et tous.



## *un canton séduisant* ATTRACTIVITÉ

Vivre à Neuchâtel est une expérience positive. Le canton offre à sa population et ses entreprises des conditions, notamment fiscales, meilleures que par le passé.

Les richesses naturelles sont nombreuses. La culture et le sport sont attractifs. Les produits du terroir sont de qualité. Il s'agit de le faire savoir, avec fierté !

Les transports, le développement urbain, l'aménagement des friches et la rénovation du parc immobilier inscriront le territoire neuchâtelois dans une dynamique positive et durable.

Le canton entend diversifier le tissu économique, entretenir le partenariat social et encourager des conditions de travail équitables.

Sans oublier d'écouter la jeunesse.



## *un canton efficient* INSTITUTIONS ET FINANCES PUBLIQUES

État, communes, ainsi qu'actrices et acteurs économiques, culturels et sociaux sont amenés à travailler ensemble à des finances publiques solides. Les tâches publiques déléguées hors de l'État seront mieux encadrées et davantage mises au profit de l'économie régionale et durable.

Le canton entend continuer à encourager les fusions de communes. Sur un plan social, il s'agit de réduire les besoins d'assistance et de proposer des alternatives au placement des personnes fragilisées en institution. Infrastructures et équipements seront modernisés et optimisés pour renforcer l'attractivité du canton et encourager celles et ceux qui travaillent ici à vivre ici.

Enfin, l'État a le souci constant de communiquer clairement à l'attention de sa population.



## PLAN FINANCIER DE LÉGISLATURE

Le Conseil d'État poursuivra les efforts dans l'objectif de retrouver un équilibre en 2024. Aujourd'hui, la situation économique post-Covid est meilleure que prévu et les nouvelles orientations identifiées permettent déjà de ramener les déficits à 64 millions en 2023, puis à 45 millions en 2025. Les efforts de chacun-e seront indispensables pour parvenir à l'équilibre budgétaire.

Du recul, de la détermination et de la sensibilité seront nécessaires. Les importants défis à relever sollicitent des moyens conséquents. Des plans d'économies trop sévères affecteraient la capacité d'agir et la cohésion cantonale. Toutefois, la santé des finances publiques est essentielle pour l'image du canton et son attractivité, la crédibilité de l'État et la sérénité du débat politique. En conséquence, la gestion des finances publiques sera caractérisée par la recherche des équilibres permettant de préserver la dynamique positive dans laquelle, malgré la pandémie, notre canton s'inscrit à nouveau. Avec l'ambition que cette dynamique nourrisse à son tour la démographie, l'économie, la solidarité et l'autonomie de chacun-e.

### UN PROGRAMME QUI SE DÉCLINE



Le Conseil d'État innove. Afin de préserver l'environnement, le programme complet et les 53 objectifs stratégiques sont disponibles sur le lien [legislature.ne.ch](https://legislature.ne.ch) ou en scannant le QR code ci-contre. Cette version brève et accessible vise à en assurer la compréhension par le plus grand nombre.

Mars 2022

**CHANCELLERIE D'ÉTAT**

Château - 2001 Neuchâtel - 032 889 40 03

[communication@ne.ch](mailto:communication@ne.ch) - [legislature.ne.ch](https://legislature.ne.ch)